

## Les oublié.e.s du Ségur de la Santé : Philippe Martin saisit le Premier Ministre



Les oublié.e.s du Ségur de la Santé : Philippe Martin saisit le Premier Ministre

Philippe Martin a reçu jeudi 19 novembre en visioconférence une délégation conduite par la CGT Santé, des « oublié.e.s du Ségur ».

Ces personnels des SSIAD, des établissements médicaux sociaux, de l'hôpital général ou de l'hôpital spécialisé d'Auch, ont sollicité le soutien politique du Président du Département du Gers sur les limites de l'accord du Ségur de la Santé signé cet été.

Philippe Martin vient d'écrire au premier Ministre Jean Castex, non seulement pour évoquer le problème d'équité salariale, mais également l'attractivité des métiers du soin qui est une des problématiques majeure des départements ruraux.

Philippe Martin a plaidé pour un « Plan de Relance Social » qui permettait une remise à niveau complète de notre système de santé : ouvertures de lits, créations de postes, investissements dans les hôpitaux.

### Extraits de la lettre adressée au Premier ministre

Dans le Gers, des infirmières, des agents de soin, des éducateurs, des personnels administratifs, qui ont partagé et partagent encore les mêmes tâches, dans les mêmes établissements avec des collègues bénéficiaires du « Ségur de la Santé », se demandent pourquoi ils sont tenus à l'écart de cette revalorisation salariale et du bénéfice de la nouvelle grille de salaires.

J'ai moi-même reçu une délégation, conduite par la CGT Santé du Gers, de celles et ceux qui ont le sentiment d'avoir été « oublié.e.s du Ségur ».

Ils ne se mobilisent pas seulement pour l'équité salariale ou pour la progression de leur pouvoir d'achat, mais aussi pour l'attractivité des métiers du soin, souvent en tension dans les départements ruraux où la question de l'accès au soin est cruciale.

La gestion unique des EHPAD, la création de Centres de santé départementaux, la réalisation d'un Village Alzheimer, une meilleure rémunération et un véritable statut des aides à domicile, les chantiers ne manquent pas, ni dans le Gers, ni ailleurs.

Pour notre part, nous y sommes prêts.

Mais cela suppose aussi que l'Etat desserre l'étau budgétaire qui asphyxie progressivement et inexorablement les finances départementales. Vous connaissez l'équation financière concernant les Allocations Individuelles de Solidarité que nous gérons (+10% d'allocataires du RSA dans le Gers en 2020) à laquelle s'ajoute la hausse continue des dépenses d'hébergement pour les mineurs placés par la Justice (+12% dans le Gers) avec, en parallèle, la chute drastique de nos recettes fiscales (DMTO).